

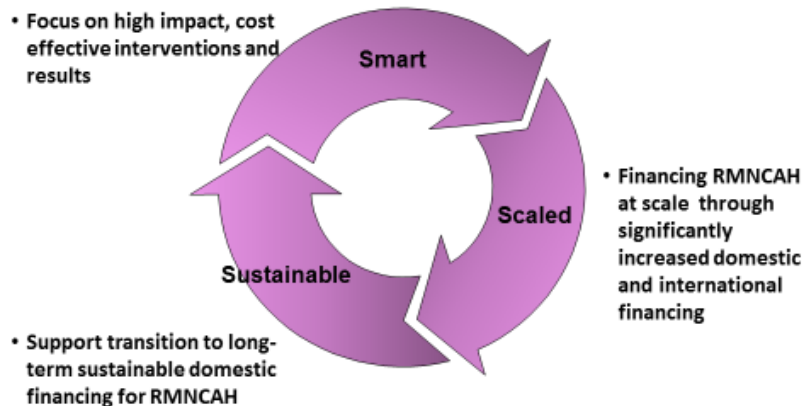
# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

## 1. Qu'est que le Mécanisme de financement mondial ?

Le lancement du Mécanisme de financement mondial (GFF) pour la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (RMNCAH) a été annoncé à l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2014 par le Groupe de la Banque mondiale et les Gouvernements du Canada, de la Norvège et des États-Unis. En juillet 2015, d'autres bailleurs de fonds ont été annoncés, dont le gouvernement japonais et la Fondation Bill et Melinda Gates. À l'appui de l'initiative [Chaque Femme Chaque Enfant](#), le GFF cherche à mobiliser le soutien à apporter aux pays en développement afin de mettre fin aux décès maternels, néonataux et infantiles évitables d'ici 2030 et de financer le troisième objectif de développement durable (ODD) de « Vie saine. »

Dans la réalisation de l'ODD 3 associé à la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, le GFF cherche à éradiquer les décès évitables et à améliorer la qualité de vie des femmes, des enfants et des adolescents en intensifiant considérablement les investissements durables. Il prévoit qu'entre 2015 et 2030, ce renforcement dans les pays les plus touchés pourrait prévenir jusqu'à : 4 millions de décès maternels, 107 millions de décès infantiles et 22 millions de mortinaissances. Le GFF envisage de réaliser sa vision par des approches de financement évolutives, intelligentes et durables au niveau des pays.

### Three mutually reinforcing characteristics of the GFF approach



Sous l'égide de la Banque mondiale, l'élaboration du GFF se fait en collaboration avec de nombreuses parties prenantes, et notamment des gouvernements nationaux et donateurs, des agences des Nations Unies et des organisations de la société civile (OSC) au niveau mondial et national. Un plan d'affaires GFF énonce la modalité et la structure du GFF, tandis que le cadre d'investissement pays en décrit dans les grandes lignes le plan de mise en œuvre. L'approche énoncée dans la [note conceptuelle du GFF](#) initiale prévoit explicitement des contributions de la société civile et de la communauté de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (RMNCAH), dans chaque pays GFF pendant la période de consultation. L'approche du GFF dans les pays à ce jour est axée

# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

autour de deux grands volets : 1) une consultation au niveau du pays avec le gouvernement, 2) l'élaboration d'un cadre d'investissement pays.

Depuis janvier 2015, des consultations pays du GFF ont eu lieu dans quatre pays qui ont inauguré le GFF : le Kenya, la Tanzanie, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo. Les consultations pays du GFF ont reconnu l'importance de donner aux organisations nationales de la société civile actives dans le domaine RMNCAH la possibilité d'y apporter leur contribution. Il convient de noter que les consultations pays du GFF se sont déroulées à un rapide rythme, en n'envoyant guère d'informations aux OSC sur le processus à proprement parler. Plus précisément, en Tanzanie, les défenseurs ont eu du mal à s'impliquer dans l'élaboration du cadre d'investissement. En août 2015, les quatre pays qui ont inauguré le GFF en étaient au stade final de l'élaboration de leur cadre d'investissement pays.

L'élargissement du GFF à huit autres pays : le Bangladesh, le Cameroun, l'Inde, le Libéria, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal et l'Ouganda, va entraîner des consultations pays et l'élaboration de cadres d'investissement. Il est essentiel que les OSC dans ces pays s'impliquent dans les consultations pays du GFF pour : 1) assurer la participation des OSC et la responsabilisation du GFF, 2) favoriser l'inclusion de la santé reproductive dans l'élaboration des cadres d'investissement.

Cette note d'information a pour but de faire part aux défenseurs nationaux des enseignements tirés lors du déroulement dans les pays du processus GFF au Kenya et en Tanzanie. Il vise à accroître les connaissances et la sensibilisation des défenseurs nationaux sur des questions stratégiques essentielles, et à relever les lacunes des services que les défenseurs peuvent vouloir combler dans les cadres d'investissement de GFF.

## 2. Qu'implique l'approche du GFF dans les pays ?

L'approche du GFF dans les pays à ce jour est axée autour de deux grands volets : 1) une consultation au niveau des pays avec le gouvernement, 2) l'élaboration d'un cadre d'investissement pays. Cette approche s'attache à élaborer les objectifs que chaque pays doit atteindre d'ici 2030 et à déterminer les moyens nécessaires pour y parvenir d'après une base de référence pays de 2015 qui s'appuie sur les processus de planification nationaux existants.

Le GFF suppose la mobilisation des ressources nationales à mesure que l'économie se développera et que les pays dépendront moins de financements provenant de sources externes pour passer à des prêts commerciaux et à des conditions préférentielles. Toutefois, nous en tant que défenseurs de la santé reproductive, nous devons inciter les gouvernements à augmenter la capacité de l'État à collecter des impôts et à accroître la bonne gouvernance pour veiller à ce que les ressources soient consacrées aux services publics, et notamment à la santé reproductive. Nous craignons qu'une mobilisation nationale s'appuyant exclusivement sur un financement par des prêts ne relève pas d'une démarche pérenne.

Le GFF suppose que les pays inscriront les éléments suivants dans leur cadre d'investissement :

## AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

- Des devis complets des coûts des interventions les plus rentables de RMNCAH (dans le secteur de la santé/d'autres) à l'échelle ;
- La description complète de la perception de financement provenant de ressources nationales (publiques/privées) et internationales. Il est important de noter que l'accent est mis sur l'accroissement du financement national en associant l'octroi d'aides financières à un financement par emprunt ;
- Versement axé sur les résultats afin d'encourager l'innovation et d'optimiser la rentabilité ;
- Financement durable en accord avec les stratégies nationales du secteur de la santé et les processus budgétaires du secteur public, en considérant l'aide internationale au développement comme un « supplément ».

Les principaux moteurs du processus GFF sont les cadres d'investissement pays : Il s'agit de plans sur 3 à 5 ans qui prévoient des interventions nationales, fondées sur des bases factuelles et à fort impact, ainsi qu'une évaluation pays rigoureuse des besoins et priorités en matière de RMNCAH. Il est important de noter que le cadre d'investissement pays privilégie uniquement les interventions les plus rentables (qualifiées de « best buy »), qui prévoient le renforcement des systèmes de santé et comportent une approche multisectorielle pouvant recevoir le soutien de multiples organismes de financement. Cela signifie que la stratégie nationale de financement d'un pays doit employer une approche pour l'ensemble du secteur de la santé qui se poursuit jusqu'en 2030. La viabilité financière à long terme (publique et privée) est un élément essentiel au soutien de la mise en œuvre du cadre. Pour cela, les pays doivent procéder à une évaluation du financement, élaborer une stratégie de mobilisation des ressources nationales, ainsi qu'engager des réformes de politiques, des finances publiques et de l'administration.

Nous en tant que défenseurs de la santé reproductive, nous nous soucions que les modalités de financement du GFF soient bien fondées sur les droits et qu'elles soient équitables, en veillant à ce que des fonds supplémentaires soient consacrés à la panoplie complète des services et fournitures de santé reproductive qui sont nécessaires à la réalisation des ODD. Il est impératif que l'engagement à respecter, à protéger et à promouvoir le droit à la santé figure aussi bien dans le plan de gouvernance que dans le plan d'investissement du GFF. L'une des principales préoccupations porte sur la manière dont le GFF va augmenter la disponibilité globale de financement pour des services intégrés de RMNCAH à l'échelle dans les pays qui dépendent actuellement presque entièrement de donateurs.

Les OSC ont un rôle essentiel à jouer pour éclairer les priorités à retenir dans le cadre de l'investissement national, en prônant l'inclusion de certains principes fondamentaux et en veillant à la responsabilisation. À mesure que les projets d'investissement deviennent opérationnels, les OSC occupent aussi une position cruciale pour veiller à ce que le GFF s'acquitte de son mandat d'améliorer la santé et le bien-être des femmes et des enfants.

# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

## 3. Participation des OSC au Kenya et en Tanzanie

À ce jour, l'approche pays du GFF ne prévoit aucun processus standardisé pour la coopération avec les OSC, dont la participation au niveau national a varié considérablement. Ainsi par exemple, dans certains pays, les OSC ne sont même pas au courant du processus ou n'ont aucun moyen de s'y impliquer. Au Kenya et en Tanzanie, la participation des OSC ne se fait pas selon une approche standardisée.

Au Kenya, le conseiller régional en Afrique de l'est de l'initiative d'Advance Family Planning (AFP) a profité du lancement anticipé du processus GFF pour mobiliser les OSC autour d'actions de plaidoyer stratégique et en temps opportun dès décembre 2014, seulement deux mois après l'annonce initiale du GFF en novembre 2014. Les OSC se sont mises à élaborer des stratégies au niveau national, tout en prenant contact avec des partenaires internationaux et par le biais de consultations. L'IPPF (la Fédération internationale pour la planification familiale), le secrétariat de la RHSC (la Coalition pour la fourniture de produits de santé reproductive), et l'AFP ont eu un rôle essentiel à mobiliser le mouvement de la santé reproductive, en sollicitant des défenseurs mondiaux et nationaux. Du soutien a été apporté au conseiller régional en Afrique de l'est de l'initiative de l'AFP ainsi qu'aux chefs de file de l'équipe du programme de l'AFP au Kenya et en Tanzanie à Jhpiego et JHUCCP pour participer au processus du GFF au niveau national par des séances d'information techniques, l'échange de renseignements et en continuant d'offrir un mentorat à d'autres OSC. Les conférences bimensuelles du groupe de travail de plaidoyer et de responsabilisation de la RHSC sont devenues une précieuse plate-forme pour assurer la coordination des OSC sur tous les éléments associés au GFF.

Le réseau des ONG de santé du Kenya (HENNET), la Croix-Rouge du Kenya, ainsi que le chargé de coordination des OSC du bureau de la Banque mondiale au Kenya, ont travaillé avec l'équipe de l'AFP à Jhpiego, au Kenya, en vue de mobiliser les activistes d'OSC afin qu'ils participent à la consultation initiale du GFF qui a eu lieu en janvier 2015. En s'appuyant sur les dossiers techniques de l'IPPF et de la RHSC, les OSC ont adopté un positionnement bien informé pour l'ordre du jour du plaidoyer du GFF. Ces excellentes contributions ont fait valoir très clairement leur position qui est suffisamment stratégique pour continuer d'appuyer les succès remportés jusqu'à ce jour. À ce titre, des astuces détaillées sur *les choses à faire et à ne pas faire* sont données dans la section ci-dessous concernant les enseignements tirés.

En Tanzanie, les OSC n'ont pas eu la possibilité de s'organiser, en raison du flou qui a entouré le processus d'élaboration d'un cadre national d'investissement et en tenant les OSC à l'écart. Sans avoir sollicité la participation des OSC, les équipes du GFF se sont mises immédiatement en relation avec les bailleurs de fonds et le gouvernement en mars 2015. Le chargé du programme pays de l'AFP a mobilisé les OSC pour qu'elles travaillent ensemble, en partageant les enseignements et les renseignements qu'elles pouvaient avoir sur les procédures nationales, tout en exprimant leurs inquiétudes et en veillant à leur participation par la suite.

Au niveau mondial, les téléconférences bimensuelles de la RHSC sur le champ de travail du GFF ont été extrêmement précieuses pour permettre aux partenaires nationaux et internationaux d'échanger sur les progrès réalisés et les renseignements obtenus, et pour élaborer des stratégies d'actions communes. Au niveau national, il s'est avéré essentiel de

## AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

pouvoir coordonner les actions avec des OSC de même sensibilité pour surmonter les obstacles qui se sont présentés. Toutefois, il vaut la peine d'énumérer les enjeux qui se présentent :

- **Se préparer à intervenir rapidement.** Les OSC participant à l'approche pays du GFF ont dû s'adapter à la rapidité du processus. Il est arrivé fréquemment que le processus ne soit pas transparent, que les délais soient serrés, qu'il existe un manque de clarté concernant les agents de liaison chargés d'assurer le suivi au ministère de la Santé, au ministère des Finances et à la Banque mondiale.
- **Cerner les possibilités de participation.** Lors des consultations et de l'élaboration du cadre d'investissement, il semblerait qu'il y ait eu peu de possibilités de contribution de la part des OSC, s'accompagnant d'une stratégie visant à limiter au minimum les consultations à l'extérieur du ministère de la Santé et des agences des Nations Unies. Les possibilités de participation des OSC s'en sont trouvées d'autant plus limitées.
- **Relier le national au mondial** Le fait de travailler en étroite collaboration avec d'autres plates-formes internationales alliées, comme le champ de travail du GFF de la RHSC, a aidé les OSC nationales à s'assurer une place pour participer au processus national du GFF. Ces échanges ont également permis aux OSC nationales de bénéficier du mentorat et de l'assistance technique de partenaires internationaux qui leur ont fourni des notes de sensibilisation, des articles et des renseignements opportuns concernant le GFF
- **Travailler avec le ministère de la Santé** Étant donné les délais très serrés, il est important que les OSC agissent sans tarder pour se mettre en relation avec les personnes compétentes au sein du gouvernement, en particulier au sein du ministère de la Santé (OMS) et du bureau de la Banque mondiale dans le pays. Il est recommandé aux OSC de prendre contact avec le ministère de la Santé et la Banque mondiale dès qu'un pays reçoit une invitation officielle à élaborer un dossier national pour son cadre d'investissement.
- **Travailler avec d'autres parties prenantes** Même si beaucoup de défenseurs de la santé reproductive entretiennent déjà des liens avec le ministère de la Santé, une grande partie de l'approche pays du GFF sera dirigée par le ministère de la Planification ou le ministère des Finances et le bureau de pays de la Banque mondiale. Il sera important d'être en contact à ces parties prenantes.
- **Comprendre les documents du GFF.** Il est crucial que les OSC nationales comprennent dans le détail la note conceptuelle du GFF, le dossier du GFF ainsi que d'autres documents, et qu'elles prennent connaissance des notes de sensibilisation et autres documents préparés par des OSC internationales et des collègues tels que la CRSH et l'IPPF, qui énoncent dans les grandes lignes les messages clés de plaidoyer.
- **Connaître son contexte.** Il est important d'avoir une connaissance approfondie du contexte local actuel, des cadres et statistiques du pays qui s'y rapportent. Il s'agit là de l'outil le plus précieux pour des actions de plaidoyer fondées sur des bases factuelles à exercer auprès des décideurs. Ce plaidoyer doit être spécifique au



# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

contexte national, infranational, et doit avoir trait à la couverture de santé universelle.

## 4. Conseils pour une participation réussie des OSC

Des enseignements peuvent être tirés des processus pays du GFF au Kenya et en Tanzanie pour aider d'autres pays à accroître l'efficacité des leurs. Le contexte de chaque pays étant différent, les remarques suivantes ne sont que des conseils, non pas des consignes !

- **Coordonnez l'encadrement des OSC.** En tant qu'OSC, il est important de s'organiser, que ce soit par des mécanismes existants ou en créant de nouvelles coalitions. Les OSC peuvent s'orienter les unes les autres pour mieux comprendre le processus, se concerter sur les meilleurs canaux à utiliser, et élaborer/adapter des messages de plaidoyer ciblés et fondés sur des bases factuelles.
- **Reliez activement le national au mondial** Participez activement aux discussions mondiales et Sud-Sud (par exemple, les appels du champ de travail de la RHSC sur le GFF) qui font le lien entre les discussions mondiales et le processus national. Les partenaires internationaux et les OSC nationales se sont servis de cette plate-forme pour échanger des renseignements, ce qui leur a été utile en amont des consultations nationales. Le fait d'avoir recours aux membres de cette communauté qui sont en relation directe avec le Groupe de la Banque mondiale peut apporter une aide en temps opportun, surtout lorsque les contextes sont difficiles.
- **Concevez et mettez en œuvre une stratégie avec les objectifs SMART.** Les OSC doivent s'entendre entre elles pour déterminer lesquelles d'entre elles sont les mieux placées pour échanger avec les décideurs et les parties prenantes au niveau national. Il s'agit pour cela de mettre en place une stratégie SMART efficace, c'est-à-dire spécifique, mesurable, réalisable, réaliste et limitée dans le temps, pour interpeller les principales parties prenantes travaillant sur le GFF (y compris le ministère de la Santé, le bureau-pays du Groupe de la Banque mondiale, les agences des Nations Unies) par des messages spécifiques pour qu'il y ait plus de chance que les priorités de plaidoyer figurent dans le dossier d'investissement du pays.
- **Dressez le calendrier de tous les grands jalons du GFF.** Cherchez à connaître au plus tôt les réunions programmées et le processus national : demandez le calendrier des réunions, les ordres du jour, les principaux invités et leur rôle. Mettez-vous en relation avec vos contacts pour leur faire part de vos principales préoccupations, et demandez-leur d'utiliser leur position d'influence pour plaider en votre nom. Plus vous contacterez de décideurs et de personnes d'influence clés, plus vous pourrez optimiser vos chances de faire entendre les enjeux qui nous tiennent à cœur, de les faire valoir et d'y donner suite. Il est irréaliste de s'attendre à ce qu'une seule et même personne représente l'ensemble de vos intérêts ou mène toute la discussion.
- **Assurez-vous d'obtenir une invitation.** Seul un nombre restreint d'OSC seront invitées aux réunions officielles avec les chefs de file du ministère de la Santé et du Groupe de la Banque mondiale. La meilleure façon d'éviter les occasions perdues à tout stade du processus du GFF consiste à renforcer le consensus des OSC autour des principales revendications de plaidoyer. Il est essentiel de donner la parole aux

# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

défenseurs de la santé reproductive pour veiller à inscrire la santé reproductive/la planification familiale comme étant l'une des interventions les plus rentables dans le cadre d'investissement.

- **Travaillez en étroite collaboration avec le bureau-pays de la Banque mondiale.** Le bureau-pays de la Banque mondiale se chargera de la coordination de l'approche pays du GFF. Dans la plupart des cas, un ou plusieurs consultants seront embauchés par la Banque mondiale pour se charger du processus de consultation pays du GFF et l'élaboration du cadre d'investissement. Il est probable que les experts sollicités fassent partie de vos cercles de connaissance et soient bien connus des défenseurs nationaux. Les réunions d'échange entre les OSC et les consultants constituent un moyen utile de partager les grands enjeux qui préoccupent les OSC. Nous incitons aussi les défenseurs à rencontrer les agents de liaison FP2020 présents dans le pays.
- **Ayez recours à un plaidoyer fondé sur des bases factuelles.** Le plaidoyer des OSC doit s'appuyer sur des bases factuelles. Soyez respectueux. Faites attention à tous les intervenants, pour veiller à ce que les personnes présentes aux réunions soulèvent des questions pertinentes qui se rapportent à vos priorités sans pour autant être trop répétitives.
- **Forgez des alliances.** Les alliances forgées avec des organisations qui recouvrent tous les aspects de la RMNCAH sont autant de preuves de crédibilité. Il est nécessaire de solliciter la participation active des OSC qui se concentrent sur les questions relatives aux femmes et aux jeunes dans l'élaboration de la stratégie et les consultations.

## 5. Messages clés du GFF pour les défenseurs

En tant que défenseurs de la santé reproductive, nous suggérons que les OSC envisagent les aspects suivants des modalités de financement :

- (1) **Durabilité : Le GFF ne met pas en place un modèle durable pour le financement de la santé reproductive.** La priorité que le GFF accorde à la mobilisation de ressources nationales s'accompagne de risques et de menaces en termes de durabilité. Nous craignons que dans les pays en développement, les paiements directs des particuliers soient actuellement la plus grande source unique de financement des services de santé. Il ne faudrait pas que l'accent que le GFF place sur les ressources nationales n'en vienne à accroître par inadvertance le financement des services et fournitures de santé reproductive en puisant dans la poche des particuliers, surtout pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.
- (2) **Relier les aides financières au financement par emprunt risque d'entraîner des cycles supplémentaires d'endettement.** Étant donné que dans le cadre du fonds fiduciaire du GFF, les aides financières sont liées à un financement par emprunt, cela pourrait créer de futurs risques d'endettement pour des gouvernements déjà en peine de financer des secteurs de première nécessité, comme celui de la santé. Il est généralement reconnu que le financement par prêt/emprunt des dépenses de fonctionnement courantes, récurrentes chaque année, a pour effet d'en alourdir la charge financière globale, avec le risque que cela entraîne d'affaiblir le développement économique, à moins que certains facteurs ne soient en place. Autrement dit, étant

# AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

donné que les prêts et autres instruments commerciaux sont conçus pour engranger des bénéfices aux apporteurs de capitaux, ils ont pour effet d'accroître le coût net des efforts de développement, ce qui à son tour augmente la charge sur le développement. Pour veiller à garantir l'accès aux informations, aux services et aux fournitures essentiels en matière de santé reproductive, le financement par prêt/emprunt devrait inclure des aides financières pour subvenir aux dépenses de fonctionnement courantes qui sont récurrentes chaque année. Cela aidera les pays à surmonter les retards de décaissement connus/planifiés des bailleurs de fonds au moyen (a) d'une garantie ou d'un engagement de financement du bailleur de fonds, et (b) de conditions extrêmement favorables pour les pays les moins avancés (PMA).

- (3) **Des approches fondées sur les droits pour promouvoir l'ODD 3 (« Vie saine ») et l'ODD 5 (« Égalité des genres »).** Le plan d'affaires GFF stipule que le GFF assurera le financement de l'ODD 3 « Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges », mais il ne propose pas que le financement du GFF prenne en charge l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. » Pour répondre aux besoins qui existent dans le domaine de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (RMNCAH), il faut que le GFF réponde à une série de cibles incluses à la fois au titre de l'ODD 3 et au titre de l'ODD 5. Le financement du GFF devrait être élargi pour prendre en charge l'ensemble des services couverts par ces deux objectifs.
- (4) **Inclusion de la société civile pour la responsabilisation au niveau mondial et national.** On ne sait pas de quelle manière la société civile va participer à la création des dossiers d'investissement nationaux et des stratégies de financement de la santé, pas plus qu'à l'élaboration et à la validation des plans de financement. Il est indispensable que la société civile soit impliquée dans les processus de suivi et de surveillance qui pourront se produire ultérieurement. Il faut qu'il leur soit donné l'espace et les moyens nécessaires pour assumer un rôle de surveillance indépendant, en assurant le suivi de la mise en œuvre du GFF aux niveaux national et mondial, et pour demander des comptes aux gouvernements et à la communauté des bailleurs de fonds à toutes les étapes de la mise en œuvre de la RMNCAH. Bien que le plan d'affaires GFF mentionne bien la coopération avec la société civile, il est nécessaire d'établir un modèle opérationnel qui formalise la participation de la société civile (notamment dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation au niveau national) et qui veille à ce qu'elle soit à la fois cohérente et significative. Nous en appelons aux OSC de travailler en partenariat avec les gouvernements et de demander à ce que des représentants des OSC siègent aux comités de surveillance nationaux de mise en œuvre du GFF.

## 6. Conclusion

C'est maintenant qu'est venu le moment crucial d'agir sur le GFF, surtout pour les OSC dans les pays admissibles. Tout un réseau de soutien existe pour appuyer la participation des OSC et leur relayer des mises à jour et des informations, des matériaux et les enseignements tirés d'expériences passées. Il est nécessaire de formaliser les mécanismes de responsabilisation pour le GFF aux niveaux national et international. Les OSC ont un rôle important à jouer en demandant la mise en place de mécanismes de responsabilisation et de proposition. Il convient d'ajouter que d'autres annonces sur le GFF devraient être



## AIDE-MÉMOIRE DES CONSULTATIONS PAYS DU MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL (GFF) : Enseignements tirés des pays qui ont inauguré le GFF, le Kenya et la Tanzanie

---

prononcées à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre, alors ne manquez pas de vous tenir au courant.

*Pour en savoir plus*

Site de la Banque mondiale : <http://www.worldbank.org/en/topic/health/brief/global-financing-facility-in-support-of-every-woman-every-child>

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'IPPF : Erica Belanger [ebelanger@ippf.org](mailto:ebelanger@ippf.org)

**Remerciements** : Cette note d'information a été élaborée avec le soutien de l'IPPF (Fédération internationale pour la planification familiale), l'initiative AFP (Advance Family Planning) de l'Institut Bill et Melinda Gates pour la population et la santé reproductive avec Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, et la RHSC (Coalition pour la fourniture de produits de santé reproductive). Elle a été rédigée par Angela Mutunga, Jhpiego, AFP Kenya, Halima Shariff, Center for Communication Programs, AFP Tanzania, Beth Fredrick, AFP et, Erica Belanger, Preethi Sundaram et Alison Marshall, de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF). Les auteurs tiennent à remercier la RHSC (Coalition pour la fourniture de produits de santé reproductive) pour son soutien aux efforts continus concernant le GFF.